

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du conseil d'administration de la régie personnalisée de l'Opéra de Limoges

Séance du 26 mai 2026

> Présents

- Ville de Limoges : M. Philippe PAULIAT-DEFAYE, Vice-Président ; M. Vincent JALBY ; Mme Bouchra DAHMANI ; Mme Claire CALAND ; M. Gilbert BERNARD
- Région Nouvelle-Aquitaine : M. Thibault BERGERON
- DRAC Nouvelle-Aquitaine : Mme Marianne VALKENBURG

> Absents excusés : M. Guillaume GUERIN, Président

> Assistent à la séance

- Région Nouvelle-Aquitaine : Mme Marion CIBER
- Ville de Limoges : Mme Lydie KUHNER
- Opéra de Limoges : M. Alain MERCIER, Directeur général ; M. Nicolas FAYE, Directeur général adjoint ; Mme Françoise TRAPINAUD Directrice administrative

M. Philippe PAULIAT-DEFAYE préside la séance

DELIBERATION N°2026.36

Modification du règlement des conditions de travail et de rémunérations

Le SMIC sera revalorisé le 1^{er} juin prochain à 12,31 € brut/heure soit une augmentation de 2,41%.

La délibération 2025.48 du 12 décembre 2025 ayant fixé le taux de vacation des ouvriers.euses à 12 € brut/heure, il convient donc d'ajuster ce dernier au niveau du SMIC.

En cas de nouvelle revalorisation du SMIC, le taux de vacation de ces personnels sera automatiquement aligné sur le taux du SMIC horaire en vigueur.

Je vous propose d'adopter les modifications proposées au règlement des conditions de travail et de rémunérations.

ADOPTE A L'UNANIMITE

